



Direction intégration*

Des logements partagés pour héberger des ménages réfugiés

Intervention de Fatiha MLATI, Directrice de l'intégration

43^{ème} atelier de la DIHAL - Paris – 03 mars 2016

« L'habitat partagé : une forme alternative
aux dispositifs d'hébergement et de logement »

* Les activités de la Direction de l'Intégration sont soutenues par l'Union européenne (FAMI), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, le Ministère de l'égalité des territoires et du logement et ses services déconcentrés et par des collectivités territoriales.



1. Quelques mots à propos de France terre d'asile

- Association **loi 1901**, créée en **1970**.
- Des activités centrées sur l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des exilés et des migrants de droits, l'intervention dans les centres de rétention, la formation des acteurs, l'inclusion et l'intégration en France mais aussi la réinsertion dans les pays d'origine.
- Une présence dans **28 départements** (10 régions sur 13) de la France métropolitaine ainsi qu'en **Tunisie** .
- Un budget global annuel de près de **65 M€** - près de **700 salariés**
- Plus de **10 000 personnes** prises en charge quotidiennement.
- Près de **6000 places d'hébergement** tout dispositifs confondus dans lesquels la **cohabitation** est devenue une **formule** d'hébergement qui **s'adapte aux différents contextes** (budgétaire, territoriale, pédagogique...) **de chaque établissement**.

2. Le recours à l'appartement partagé, un concept initié au sein de France terre d'asile, dès 2004, par le DPHRS

Dénomination : **Dispositif Provisoire d'Hébergement pour Réfugiés Statutaires***

Date de création : **2004**

Public cible : **Bénéficiaires d'une protection internationale** - familles et isolés

Provenance : prioritairement **sortants de CADA Parisiens** - **GIP Habitat** (extensions) – **opérations d'accueil spécifiques** (service asile).

Établissement ad hoc assimilé à un **CPH** d'une capacité de **300 places** jusqu'au 30/09/2015 - Extension de 50 places (dernier trimestre 2015) + 50 nouvelles places (2^{ème} trimestre 2016) **soit 400 places en année pleine à compter de 2017.**

Financement **BOP 104** : « Intégration et accès à la nationalité française » Ministère de l'intérieur – DRHIL UT 75.

Le DPHRS **contribue** aux cotés du Fonds Asile Migration Intégration **FAMI** au projet **CAPI** : « Centre d'Accueil et de Préparation à l'Intégration des réfugiés » qui consiste à un accueil de jour des réfugiés statutaires du milieu ouvert.

3. La genèse du projet et évolution du parc dédié à l'hébergement

- Etablissement né des recommandations du **Schéma de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion à Paris** - 2000-2005– DASS de Paris
- Nécessité de développer une **solution alternative à la prise en charge au titre de l'urgence de familles réfugiés statutaires** ;
- Nécessité de rechercher des **solutions alternatives à l'hébergement hôtelier**;
- Transfert progressif, à compter de 2004, d'une **prise en charge** hôtelière vers un **logement en individuel** (unité familiale) puis développement de la **cohabitation** (plusieurs unités) par la **captation directe** ou par le biais de **partenariats*** avec les acteurs spécialisés dans le logement (PACT, FNAIM, UNPI, FAPIL/SNL75 ...) de **logements dans le parc privé puis public**.

** Développés dans le cadre du projet européen RELOREF (réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés) cofinancé depuis 2005 par le FER puis le FAMI.*

4. Un parc de locatif réparti sur 7 départements franciliens

Localisation géographique des places au 31/12/2015			Total logements relais par site	Total logements relais par département	Capacité théorique
75	Paris	XV arrondissement	1	2	6
		XX arrondissement	1		6
77	Seine et Marne	Chelles	1	4	9
		Le Mée sur Seine	2		12
		Vaires sur marne	1		6
91	Essonne	Yerres	1	1	6
92	Hauts-de-Seine	Clichy la Garenne	1	2	9
		Nanterre	1		9
93	Seine St Denis	Aubervilliers	6	33	31
		Epinay-sur-Seine	1		0
		La Plaine St Denis	6		37
		Noisy-le-Sec	2		18
		Pantin	3		22
		Pierrefitte-sur-Seine	1		11
		Rosny sous bois	2		12
		Saint Denis	10		68
		Saint Ouen	2		12
94	Val de Marne	Kremlin bicetre	2	6	18
		Maisons-Alfort	3		18
		Villeneuve-le-Roi	1		11
95	Val d'Oise	Argenteuil	1	2	6
		Sarcelles	1		7
Total			50	50	334

50 logements partagés mobilisés pour 1/3 dans le parc social, avec 76% de T4/T5, situés majoritairement en Seine St Denis .

5. Un public plutôt jeune et majoritairement en familles

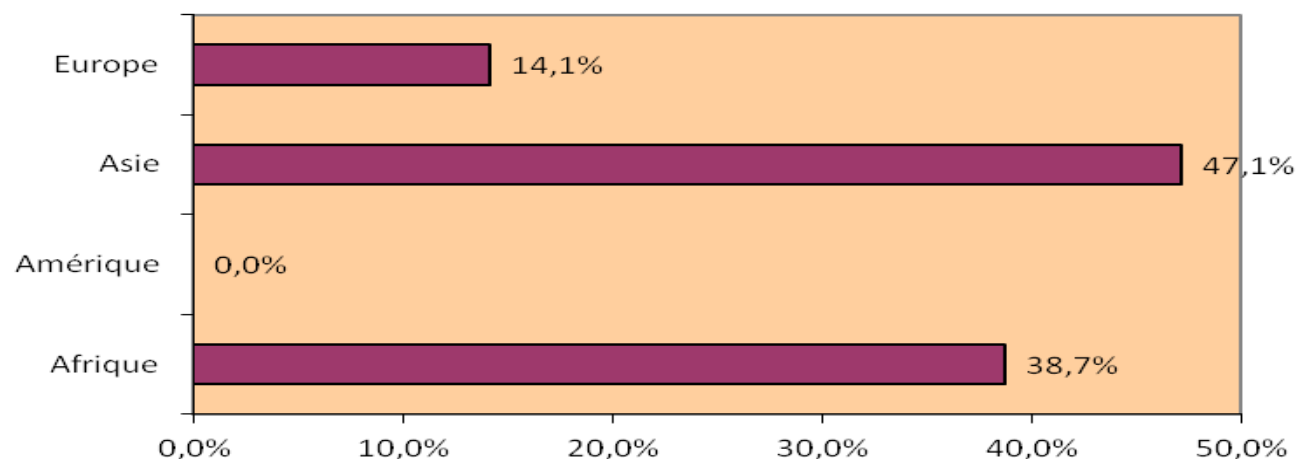
Catégories	Nb de ménages	%	
<i>Famille monoparentale avec 1 enfant</i>	14	7.3	22.5
Famille monoparentale avec 2 enfants	20	10.5	
<i>Famille monoparentale avec 3 enfants et plus</i>	9	4.7	
<i>Couple sans enfant</i>	10	5.2	38.7
<i>Couple avec 1 enfant</i>	18	9.4	
<i>Couple avec 2 enfants</i>	17	8.9	
Couple avec 3 enfants et plus	29	15.2	
Personne isolée	74	38.8	38.8
Total	191	100	100

Un dispositif qui s'adresse pour **2/3 aux familles** et pour **1/3 aux isolés** (données 2014), conformément à l'évolution de la demande d'asile où la part des isolés ne cesse de croître . Ainsi, la **gestion du parc est proactive** afin de s'adapter **aux besoins du public et du territoire ce qui induit notamment un changement permanent des équipements au sein des logements-relais.**

	- 18 ans	18-26 ans	26-50 ans	+ 50 ans	Total
Femmes	98	15	126	12	251
Hommes	113	15	114	12	254
Total	211	30	240	24	505

6 . Des origines géographiques diversifiées avec une prépondérance de l'Asie

Origine géographique des ménages hébergés



Nette progression entre 2013 et 2014 du public en provenance **d'Asie** (Tibet, Afghanistan et Bangladesh), **au détriment du public originaire d'Europe** (Tchéchénie, Ingouchie et Daghestan). La part des **réfugiés en provenance d'Afrique** (Guinée, République démocratique du Congo, Ethiopie, Erythrée et Mauritanie) est **constant**.

2015 est marquée par l'accueil d'isoles (**soudanais et libyens**) en provenance des CHU ayant assurés le 1^{er} accueil post évacuation des divers squats parisiens et par la participation au programme national au titre de la réinstallation.

Le logement est un axe essentiel de **première stabilisation** pour les réfugiés puisqu'il apporte la **sécurité** qui a été perdue. **La cohabitation** représente un **espace de partage, de resocialisation** qui entérine le **processus d'inclusion et d'intégration dans l'environnement**.

7. Les principales modalités d'accueil et d'accompagnement

1/ Entretien de **pré admission** et **d'évaluation** /Commission d'admission

2/ **Intégration au sein des logements relais** : contractualisation de 6 mois renouvelable mensuellement, remise du kit d'accueil nouveaux entrants , état des lieux d'entrée, remise kit lingerie et clefs.

4/ **Accompagnement social global** incluant la **procédure d'asile** depuis septembre 2015 (accueil de réinstallés)

- Bilan diagnostic /projet personnalisé/plan d'actions
- Entretiens en interface /Visites à domicile /Accompagnements physiques
- Parcours ateliers collectifs : Accès au droits civils et sociaux »; « Projet professionnel »; « Insertion par l'hébergement et par le logement »; « Autonomisation par la langue »; « Insertion par la mobilité »; « Rapprochement familial »; « Comprendre la solidarité », « Egalité des sexes » ; « Partage ma cuisine »
- Plan global d'animation et d'autonomisation (sorties culturelles, de découvertes de l'Île-de France et de la province, rencontres anciens/nouveaux , théâtre forum) etc.
- Programme d'insertion par la mobilité géographique Clef de France
- Espace ressources : accès multi médias et ateliers informatique

5/ **Bilan de l'accompagnement** /état des lieux de sortie/remise des clef/solde tout compte

6/ **Post suivi - mise en place des relais si nécessaire**

8. Des indicateurs de gestion rendus possibles grâce au recours au logement partagé

Budget	2013	2014	2015		2016	
			<i>avant extension</i>	<i>après extension</i>	<i>avant extension</i>	<i>après extension</i>
Subvention Etat	2,046 M€	2,046 0M€	2,046 M€	2,128 M€	2,381 M€	2,637 M€
Nb de places	300	300	300	350	350	400
Nb de nuitées	109 500	109 500	109 500	114 100	127 750	141 500
Prix journée	18,68	18,68	18,68	18,65	18,64	18,64
ETP	14,65	14,65	15,65	19,65	22,15	26,15
Ratio ETP/usagers	20,5	20,5	19,2	17,8	15,8	15,3

Il est à souligner qu'en 2015, les moyens humains se répartissent comme suivant :

- 69% personnel social,
- 20% services généraux avec une prédominance de la gestion locative,
- et 11% à des fonctions d'encadrement et de contrôle continue notamment en terme de suivi de la participation des hébergés qui s'élève à 205 251 € soit un montant moyen de 683€ par ménage.

9. Le logement partagé, une formule qui participe favorablement aux indicateurs sociaux

INDICATEURS	2013	2014	2015
NB DE MENAGES BENEFICIAIRES	169 (466 personnes)	191 (505 personnes)	242 (510 personnes)
NB DE MENAGES ENTRES	74 (183 personnes)	79 (204 personnes)	135 (227 personnes)
NB DE MENAGES SORTIS	59 (165 personnes)	84 (222 personnes)	110 (252 personnes)
DUREE MOYENNE D'HEBERGEMENT DES PERSONNES SORTIES	19,5 mois	17,4 mois	16.7
DUREE MEDIANE DE PRISE EN CHARGE	15,8 mois	15,7 mois	12.9 mois
DUREE MOYENNE DE PRIS EN CHARGE DES PRESENTS AU 31/12	9,8 mois	9,6 mois	8.3 mois
ACCES AU LOGEMENT PERENNE	71%	78,5%	82.5%
PARCOURS INSERTION PAR LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE	15%	9,5%	3.3%
SORTIES EN EMPLOI	66%	58%	52%
TAUX D'OCCUPATION	96.1%	88.2%	91.52%
TAUX DE ROTATION	57,2 %	83.8%	88.11%

L'amélioration constante de la sortie des bénéficiaires vers le logement pérenne est due à diverses facteurs : très bon fonctionnement du protocole DRIHL - Action Logement, qui étend aux ménages sortants des structures collectives la réservation d'un quart des attributions des collecteurs de l'UESL aux salariés désignés comme prioritaires DALO, de l'insertion par la mobilité géographique, de l'amorce de la mise en place de baux glissants, de la démarche pédagogique couplant actions individuelles/collectives, de l'important travail sur l'accès à l'emploi...La formule du logement partagé contribue à cette dynamique et accompagne le double processus de résilience et d'autonomisation des réfugiés statutaires.



Direction intégration*

Merci pour votre attention,
à votre écoute ...

43^{ème} atelier de la DIHAL - Paris – 03 mars 2016

« L'habitat partagé : une forme alternative
aux dispositifs d'hébergement et de logement »

* Les activités de la Direction de l'intégration sont soutenues par l'Union européenne (FAMI), le Ministère de l'intérieur, le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, le Ministère de l'égalité des territoires et du logement et ses services déconcentrés et par des collectivités territoriales.

